

---

ficulté, surtout parce que, à notre avis, chacun a tenu compte de ce qui fait l'originalité de l'Agence et de ce qui la rend nécessaire.

En premier lieu, l'Agence de coopération culturelle et technique ne procède d'aucune subordination ou filiation politique entre les États qui y adhèrent, ni d'aucun impératif géographique ou économique les "contraignant" à coopérer entre eux. L'Agence est issue, au contraire, de la volonté de ses membres, lesquels ont librement choisi d'instaurer, à leur avantage mutuel et autour d'une langue commune, des formes inédites de coopération multilatérale.

Il suffisait de faire un tour de table pour constater quel lieu privilégié de rencontre et de consultation nos gouvernements ont ainsi créé: des États ici représentés, certains sont membres de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) ou de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM), d'autres de la Ligue arabe, d'autres encore de la Communauté européenne ou du Commonwealth. Chacun organise ses relations extérieures comme ses besoins particuliers lui commandent de le faire; chacun perçoit ainsi les aspirations communes à divers groupements régionaux et internationaux et est ainsi en mesure d'y sensibiliser les autres membres de l'Agence. Tous, enfin, se retrouvent au sein d'instances universelles, comme les Nations Unies et les organismes qui y sont affiliés. Ainsi, l'Agence a des antennes dans tous les coins et recoins du monde; mais elle transcende, pour ainsi dire, toutes les organisations auxquelles ses membres sont associés et n'entend se substituer à aucune d'entre elles.

Ce qui fait, en deuxième lieu, l'originalité de la coopération amorcée depuis cinq ans au sein de l'Agence, c'est qu'elle est axée sur le développement culturel et technique. Tant de spécialistes, de tous pays et de toutes disciplines, ont déploré ces dernières années les conceptions trop "bétonnières" du développement que je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ces formes traditionnellement négligées de coopération internationale. Une société qui, cherchant à se développer, se contenterait de la culture des sols et de l'exploitation des ressources naturelles, demeurerait forcément une société tronquée et dépendante vis-à-vis de l'étranger; ce n'est qu'en cultivant les esprits avec autant d'application et en exploitant les cerveaux avec autant d'efficacité qu'une collectivité peut s'épanouir pleinement et connaître un développement vraiment autonome. Nous, Canadiens, sommes bien placés pour le savoir, puisque nous avons vécu, jusqu'à récemment, une expérience quelque peu étriquée du développement, c'est-à-dire trop exclusivement axée sur l'agriculture, les mines, les forêts et l'industrie; de sorte que nous avons dû, depuis quelques décennies, mettre les bouchées doubles pour accélérer notre développement culturel.

---